



Compte rendu succinct du conseil de l'Unité de Recherche *DeScripto* du jeudi 2 juillet 2020 à 14h

Étaient présents en visio : Mercedes BANEGAS, Thomas BAREGE, Elise BRAULT-DREUX, Nicolas DEVIGNE, Brigitte FRIANT-KESSLER, Véronique LAGAE, Blandine PERONA, Caroline SOREAU, Erik VERHAGEN, Vincent VIVES, SCHWERTER Stéphanie

Etaient présents en salle DeScripto : Sophie BALLET, Amos FERGOMBE, Stéphane HIRSCHI, Carine BARBAFIERI

Monsieur FERGOMBE débute la séance à 14h00.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Budget 2020
- Séminaires
- Manifestations Scientifiques
- Réinscription en thèse
- Divers

I – BUDGET 2020

Un tableau Excel a été envoyé à l'ensemble des membres du conseil. Il est discuté, modifié et approuvé. Vous trouverez en PJ la version finalisée.

Pour cette fin d'année 2020, il est prévu 6 soutenances de thèses, le colloque *Arthur Intermedial*, la journée d'étude « Humains et machines : parlons-nous le même langage », une journée avec les doctorants de DeScripto. Le colloque international à ZWICHAU prévu en juin a été déplacé du 10 au 12 décembre 2020.

Un soutien est apporté pour les dépenses de publication. M FERGOMBE rappelle que les publications doivent être effectives en 2020. Les bons de commandes devront être engagés avant le 15 octobre.

L'enveloppe allouée aux soutenances de thèse et d'HDR est portée à 1000 €

Le budget 2021 n'est pas abordé lors de ce conseil compte tenu du calendrier prévisionnel de gestion qui planifie le dialogue de gestion entre le 21 septembre et le vendredi 2 octobre 2020. Pour les personnes ne l'ayant pas encore fait, les demandes doivent être communiquées pour le 6 septembre, au plus tard, pour permettre la préparation du dialogue de gestion.

L'unité salue la désignation de Madame LAGAE pour oeuvrer avec M DUQUENNOY à la création de l'école doctorale UPHF.

Monsieur FERGOMBE doit rencontrer le vice-président Recherche afin d'aborder les points suivants :

- Campagne de professeur invité

- Campagne de post-doc
- Attribution de contrats doctoraux
- Echanges sur l'octroi des allocations de cotutelle internationale de thèse : les dossiers doivent être analysés sans prendre en compte la direction de la thèse. L'argument donné l'année dernière étant que le directeur de thèse avait déjà des doctorants financés via la politique scientifique semble décourager les directeurs de thèse. Des doctorants risquent de démissionner compte tenu du non financement de leur thèse.
- Budget 2021 (prélèvement sur réserves en fonctionnement dérogatoire au vu de la COVID ?)

Suite à la rencontre, des réponses ont été apportées aux questions :

- *Les professeurs invités pourront être accueillis au premier semestre 20/21, sous réserve des conditions sanitaires*
- *La campagne Post-doc sera réexaminée par l'établissement*
- *Le principe d'attribution de contrats doctorats n'est pas remis en cause et l'établissement sera attentif à la situation des unités bénéficiant très rarement des contrats attribués par la région.*
- *Pour l'attribution d'allocation pour les co-tutelles, il s'agit essentiellement de permettre à d'autres collègues de bénéficier du soutien de l'établissement .*
- *La question du budget 2021 sera examinée lors du dialogue de gestion.*

II - Les séminaires

Monsieur FERGOMBE donne la parole à M. VIVES qui a travaillé sur les séminaires. Ceux-ci sont en cours de finalisation. C'est un travail délicat car il faut prendre en compte la pertinence de ces séminaires pour l'ensemble du projet collectif. Il conviendrait de mettre en avant l'interdisciplinarité et travailler avec les autres laboratoires comme par exemple avec le CRISS autour de la chaire *Intelligence spatiale*.

Il souligne l'importance du conseil de laboratoire qui est l'instance décisionnaire pour les séminaires.

Il faut distinguer les séminaires et les ateliers de recherche. Les séminaires posent une problématique et amènent à une réflexion de façon méthodique. L'atelier de recherche aboutit directement aux résultats sans démarche au préalable.

Les séminaires pourraient donner lieu à des publications. Les doctorants seraient ainsi impliqués et cela donnerait un sens à leur recherche. Il conviendrait d'envisager une édition numérique en relation avec les PUV.

III- Point sur les réinscriptions en thèse

Nous avons à ce jour 36 doctorants, une doctorante vient de démissionner pour des raisons personnelles.

Le comité de direction a procédé aux entretiens de passage en 3^{ème} et 6^{ème} année.

Il en ressort que plusieurs doctorants souhaiteraient rencontrer plus souvent leur directeur de thèse. La période de confinement a constitué pour beaucoup un réel frein dans l'avancement dans la recherche. Monsieur FERGOMBE souhaiterait voir les doctorants organiser des manifestations scientifiques.

Les dossiers de réinscription ont été envoyés en PDF et support papier le vendredi 26 juin à l'Ecole Doctorale. *Le conseil de l'ED, réuni le mercredi 8 juillet pour examiner les dossiers, a émis un avis favorable à l'ensemble des dossiers.*

Une nouvelle doctorante Mlle Léa ROMOLI en contrat doctoral ENS sera accueillie à la rentrée.

Il serait souhaitable pour l'année prochaine que les Comités de Suivi de thèse se réunissent courant mai afin d'éviter la précipitation et le manque d'échange.

V – Divers

Mme TRUFFERT a eu un empêchement et présentera HAL – archives ouvertes ainsi que la signature unique lors d'un prochain conseil.

La séance est levée à 16h40 et Amos FERGOMBE remercie l'ensemble des membres de l'Unité de Recherche.